

Procès-verbal de la CLDR du 17 juin 2025 (14^e)

Présents: 46

Absents: 5

Excusés: 9

Démissions : 0

Ordre du jour:

- 1. Mot d'accueil du Président ;**
- 2. Validation du PV de la réunion de la commission précédente ;**
- 3. Accueil des nouveaux membres ;**
- 4. Présentation du Programme Communal de Développement Rural ;**
- 5. Etat d'avancement du projet de la maison de village de Buvrines ;**
- 6. Projet de la Place Bourdon ;**
- 7. Divers.**

1. Mot d'accueil du Président

Monsieur le Président accueille la CLDR. Il présente ensuite l'ensemble des membres de la CLDR présents et leur souhaite la bienvenue.

Il rappelle les grandes jalons qui encadrent le fonctionnement de la CLDR (présence, quorum, débat, ...).

Il cède la parole au responsable du PCDR qui sollicite notamment l'autorisation d'indiquer la liste des membres de la CLDR sur le site de la Ville. Les 46 personnes présentes expriment leur accord. La question sera posée par mail aux absents.

2. Validation du PV de la réunion de la commission précédente

Le PV de la CLDR précédente est validé sans remarque.

3. Accueil des nouveaux membres

Réalisé lors du mot d'accueil du président.

4. Présentation du Programme Communal de Développement Rural

Le processus d'élaboration du PCDR est expliqué à la commission (réunions citoyennes, Groupe de travail, Analyse brute de données, diagnostic partagé, objectifs stratégiques, fiches).

Sont ensuite présentées les fiches-projets qui composent le programme

Les fiches mobilisées (Maison de village de Buvrines et de Bray, Verger de Péronnes,...) sont plus détaillées.

5. Etat d'avancement du projet de la maison de village de Buvrines

Les grandes lignes du dossier sont présentées (Estimation, différents volumes,...)

Le point est ensuite fait sur les étapes franchies et celles qui doivent encore l'être.

Prochaine étape: passage du CSCH et de la convention exécution au conseil communal de juin.

Une question est posée quant aux solutions qui pourront être trouvées pour le Patro quand les travaux auront lieu. Monsieur le Président répond que des propositions sont attendues du Patro mais que la volonté de la ville est d'aider le mouvement de jeunesse

6. Projet de la Place Bourdon

Monsieur le président propose le projet d'aménagement qui fut préalablement présenté aux riverains.

Celui-ci fait cohabiter du parking (19 places) et un aménagement central pour les enfants.

Les échanges sur ce point sont nombreux et les avis, pas unanimes. Il est validé qu'une action doit être réalisée pour améliorer la situation.

Une présentation sur plans plus précis est attendue.

7. Divers

Pas de divers